

Autisme France

présente

Vivre sa vie d'adulte
en FAM-MAS autisme

Les traitements lourds et l'enfermement ont trop souvent pris le dessus dans l'accompagnement de l'adulte avec autisme. Mais au fil du temps, des stratégies éducatives ont permis de mettre en place des services dédiés aux adultes qui se démarquent considérablement des offres d'hospitalisations de type psychiatrique inadaptées pour la plupart, ou des accueils dans des lieux de vie fragilisés au niveau de leur fonctionnement et de la qualité de l'accompagnement qu'ils proposent.

Autisme France soutient donc les projets des foyers d'accueil médicalisés et des maisons d'accueil spécialisées qui assurent une qualité de vie et d'habitat, et où l'on travaille sur les programmes d'apprentissage pour permettre l'acquisition de compétences nouvelles, la prise en compte des singularités notamment au niveau sensoriel, l'augmentation des capacités communicationnelles et l'accès à des soins somatiques adaptés.

Comme dans tout établissement ou service, les résidents sont au cœur des projets de FAM et de MAS. Ce sont avant tout des lieux de vie, conçus pour répondre aux besoins des adultes qui y sont accueillis, dans le respect de leur dignité et de leur autonomie.

À travers des textes et un film documentaire qui apporte des illustrations et de précieux témoignages complémentaires, Autisme France met en avant sa démarche qualité et nous offre à voir des scènes ordinaires de la vie de personnes autistes filmées dans leur cadre de vie quotidien. Ces images positives affichent une sérénité qui tranche avec les moments douloureux que beaucoup ont vécus.

Ce que vous pouvez lire et voir dans ce livret-dvd, toutes les personnes avec autisme en sont capables si on leur en offre les moyens.

I. UN ENVIRONNEMENT DE VIE ADAPTÉ AUX BESOINS DES PERSONNES AVEC TSA

• La conception de l'établissement peut faciliter ou pas l'accompagnement des personnes avec TSA et les échanges avec l'environnement physique proche.

C'est une dimension importante du projet de l'établissement.

Un effort doit être fait dans la conception des lieux pour offrir aux usagers **des conditions de vie les plus ordinaires possibles**.

• Il s'agit :

▶ de garantir des espaces d'intimité

▶ de donner l'envie de partager les espaces collectifs nécessaires aux échanges et aux interactions sociales

▶ de promouvoir l'ouverture sur l'environnement proche par une esthétique et une volonté d'insertion sociale invitant aux échanges et aux interactions avec le territoire (commerces, transports...)



• L'architecture des lieux doit faciliter les repères par l'organisation des espaces, visuellement délimités et identifiables par les usagers. Ainsi les lieux d'activités de jour (travail, détente...) et les lieux d'hébergement (espaces personnels, espaces de jeux...) seront clairement différenciés et séparés.

• Les locaux (et les matériaux) respectent les singularités sensorielles et perceptives des personnes avec TSA afin d'assurer la sécurité, de rendre possible l'intimité (chambres individuelles), d'encourager la communication (environnement physique), de susciter les apprentissages (ateliers éducatifs organisés), de valoriser l'indépendance (déplacements).

• Les matériaux seront choisis pour apaiser les singularités sensorielles (lumière naturelle, isolation phonique, risques allergogènes, couleurs des cheminements et autres...).

• L'aménagement des lieux, l'ameublement des espaces, l'entretien des locaux contribueront à **valoriser l'image des personnes accueillies**.



- ▶ Pour un meilleur accompagnement de l'adulte avec autisme en France
- ▶ S'adapter aux besoins des adultes avec autisme
- ▶ Une équipe formée, compétente et investie

II. LA CONSTRUCTION DU PROJET PERSONNALISÉ

L'évaluation fonctionnelle : un préalable à la construction du projet personnalisé

• Suivant les recommandations de l'ANESM et de la HAS, la construction du projet personnalisé s'appuie :

▶ sur les résultats **d'évaluations du fonctionnement** de la personne dans tous les domaines de **compétences***

▶ sur l'identification des **intérêts de la personne** et des **attentes de la famille**

▶ sur le recueil de **données somatiques objectives** (santé, alimentation, sommeil...), avec si nécessaire un **diagnostic hospitalier**

▶ Les investigations sont effectuées sur la base **d'échelles et d'outils recommandés** (AAPEP, EFI, Vineland...), par des professionnels spécifiquement formés aux TSA pour être compétents et familiarisés avec les spécificités cognitives, sensorielles, émotionnelles et comportementales des usagers. La construction du projet personnalisé est **pluridisciplinaire** : elle se bâtit sur le **partage d'informations** entre professionnels, mais aussi entre parents et professionnels. Elle s'enrichit de toutes les informations informelles et quotidiennes comme de celles provenant de l'utilisateur lui-même, des parents, de la famille et des établissements précédents...

▶ Les résultats des investigations sont toujours **communiqués et partagés** avec la famille dans une perspective de valorisation **des capacités et des potentiels** de la personne concernée.

▶ Les investigations permettent d'identifier les **besoins prioritaires** et de définir des **résultats objectifs**, afin de décrire les interventions des professionnels et les actions à mettre en œuvre qui vont être reprises dans le projet personnalisé.



* Les compétences

Sensorielles et motrices :

▶ Équilibre, posture, tonus, motricité fine...

Cognitives et scolaires :

▶ Mémoire et fonctions exécutives...

Vie quotidienne, adaptatives :

▶ Imitation, interaction...

Sociales et affectives :

▶ Compréhension de l'autre, gestion des émotions...

Communication :

▶ Réception et compréhension, expression et moyens augmentatifs ou alternatifs de communication...

Loisirs

Un projet personnalisé adossé au contrat de séjour

- Le projet personnalisé d'interventions reprendra :
 - ▶ les besoins fonctionnels et éducatifs
 - ▶ les aptitudes et les attentes de la personne concernée et les traduira en **objectifs** à atteindre dans les domaines ciblés à l'issue de l'évaluation

- Il identifiera les aménagements nécessaires et précisera les moyens proposés pour atteindre ses objectifs :
 - ▶ types d'activités et de soutiens
 - ▶ techniques éducatives
 - ▶ aides visuelles
 - ▶ etc...

- Il est établi en respect des **particularités** des personnes, des **styles d'apprentissage** et des **motivations personnelles**.

- Son élaboration se fait en **collaboration** avec :
 - ▶ la personne elle-même
 - ▶ la famille et/ou les représentants légaux

- Il est **accessible à l'ensemble des intervenants** qui y trouvent l'information nécessaire à leur responsabilité au regard de la mise en place du projet, tout comme les compétences professionnelles indispensables pour y parvenir (éducatives, soignantes, thérapeutiques...).

- Sa réactualisation s'impose annuellement au moins, avec un réajustement des objectifs compte tenu des observations, des évaluations et des programmes d'interventions, ou dans le cas d'un changement important de l'état de santé.

- Ce projet personnalisé, évolutif, se fixera **des buts et des objectifs** dans les domaines suivants :
 - ▶ Communication
 - ▶ Interactions sociales et socialisation
 - ▶ Comportement et régulation émotionnelle
 - ▶ Loisirs
 - ▶ Autonomie et indépendance
 - ▶ Cognition
 - ▶ Compétences préprofessionnelles
 - ▶ Accompagnement à la santé

► Ce projet personnalisé s'adossera à un **emploi du temps régulier** de sollicitations et d'ateliers éducatifs **communiqué à la famille et à la personne avec TSA** sous la forme la plus appréhendable possible pour elle (**mots, photos, pictogrammes, objets...**).

► Il **valorisera** les occasions de la **participation** de la personne adulte avec TSA à **la vie de sa communauté comme de l'environnement proche du service** dans une dynamique la plus ordinaire possible.

L'évaluation au service de la qualité du service rendu

- Afin de s'assurer de l'efficacité des interventions mises en place, le service se doit d'**évaluer régulièrement les objectifs poursuivis et les progrès réalisés**, donc d'**évaluer l'ensemble des stratégies et dispositifs** mis en place.
- L'accompagnement sera d'autant plus adapté qu'il s'appuiera sur une **évaluation des besoins** de la personne comme préalable aux interventions encouragées dans « les recommandations de bonnes pratiques ». Le projet éducatif personnalisé se déclinera en **objectifs prioritaires** (transversaux) et secondaires **clairement explicités** donc aisément évaluable dans des contextes identifiés puis généralisables.
- Il en est de même pour le projet d'accompagnement médical et « de prendre soin » qui s'organisera autour d'investigations, de consultations, clairement explicitées comme un **soutien quotidien évaluable, modulable et modifiable**.
- Les programmes d'activités obéiront à la même dynamique d'évaluation au regard des progrès réalisés, des motivations affichées, des adhésions suscitées.
- **L'évaluation permanente** des stratégies et des procédures augure d'un accompagnement de qualité.
- C'est donc à chaque niveau de fonctionnement de l'établissement que l'évaluation est considérée comme un outil privilégié d'ajustement des projets au **regard des évolutions** de chacun des résidents accueillis et d'une **redéfinition des besoins** régulièrement réinterrogée.
- **L'analyse des pratiques professionnelles** comme les **enquêtes de satisfaction** menées auprès des usagers et de leurs familles contribuent à cette évaluation indispensable des services.

« *Évaluer régulièrement les objectifs poursuivis et les progrès réalisés* »

« *Évaluer l'ensemble des stratégies et dispositifs mis en place* »



- Une évaluation nécessaire et régulière des compétences des adultes avec autisme
- Un suivi permanent

III. DES INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES ET COORDONNÉES

Des méthodes de travail adaptées aux personnes adultes avec TSA et recommandées

- Les programmes d'accompagnement considèrent les **besoins et particularités** des adultes atteints d'un trouble du spectre de l'autisme. En ce sens, ils sont variés et tiennent compte :
 - ▶ de l'hétérogénéité des profils
 - ▶ de la diversité des capacités et styles d'apprentissage
 - ▶ de la spécificité des troubles du traitement de l'information (visuelle, sonore, émotionnelle...)
 - ▶ de la singularité des modes de fonctionnement liés à l'autisme (fonctions exécutives, cohérence centrale, théorie de l'esprit, empathie...)
- Ces méthodes d'accompagnement sont le reflet de pratiques qui tiennent compte des données scientifiques actuelles sur l'autisme et les processus d'apprentissage. Elles sont inscrites dans les recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
- L'éducation structurée (inspiration du **programme TEACCH**), avec les aménagements spatio-temporels qu'elle préconise*, facilitera l'acquisition de nouvelles compétences émergentes d'autonomie, de cognition, de socialisation...
- **L'application des principes et des lois de la science du comportement** (ABA Applied Behavior Analysis) s'attachera :
 - ▶ à renforcer les comportements adaptés en valorisant la fréquence d'apparition (renforceurs primaires de type alimentaire et/ou sensoriel et secondaires de type félicitations, activités privilégiées)
 - ▶ à enseigner les nouvelles compétences fonctionnelles (attention, communication, autonomie, socialisation..) à substituer aux troubles du comportement liés à l'ennui, à l'incompréhension, à la douleur...

*Les aménagements préconisés par l'éducation structurée

- Structuration physique** de l'environnement pour un meilleur rendement attentionnel
- Aides visuelles** adaptées au travers d'emplois du temps et séquentiels
- Apprentissages** de routines positives
- Généralisation** des compétences
- Collaboration** avec les familles

► Un des enjeux majeurs de l'accompagnement des personnes adultes avec TSA en MAS/FAM sera l'**apprentissage d'outils de communication alternatifs ou augmentatifs** comme un système de communication par images, par signes, par synthèse vocale.

► L'**acquisition**, la **fonctionnalité** et la **généralisation** des nouveaux apprentissages s'accommoderont nécessairement d'une **régularité** des incitations éducatives et personnalisées prévues dans le **planning journalier**.

► Bien évidemment l'ensemble des techniques visant les apprentissages sociaux (travail sur les habiletés sociales) comme celles prenant en compte les singularités sensorielles (traitement ralenti des informations visuelles comme sonores notamment...) enrichiront les pratiques d'intervention.

Des repères pour améliorer la qualité de vie de la personne adulte avec TSA en développant ses potentialités dans toutes leurs dimensions

• Ce repérage consistera d'abord à reconnaître les compétences et potentialités de la personne adulte avec TSA en ne se focalisant pas sur son âge développemental mais **en valorisant les marqueurs de l'âge adulte** (habillement, types d'activité, révérence...).

Il s'agit donc de respecter l'adulte accueilli dans ses aspects les plus personnels et intimes au regard d'une organisation collective de l'établissement concerné.



• Les repères consisteront, dans un contexte d'activités sources de **motivation et de satisfaction**, en une **structuration** des propositions afin de **réduire les facteurs d'échec** de l'apprentissage poursuivi et une **simplification des environnements** de manière à rendre lisible l'information pertinente (**pédagogie de la réussite**).

• Ainsi des **repères visuels** aideront chacun des usagers à **prévoir** les événements et activités, à **enchaîner** les séquences d'une tâche (décomposition en petites étapes), à **anticiper** les changements, à **comprendre** les attentes... et donc à **faciliter** ses apprentissages possibles.

• Ces repères seront également **facteurs de progrès et de réussite** dans des **domaines** aussi importants que :

- la communication (cartes de communication) et les interactions sociales
- la participation à la vie communautaire, sociale et civique (outils et moyens adaptés)
- la prévention des situations de stress et d'anxiété (repérages temporels, calendriers, time timer...)
- l'accès aux soins et à la santé (anticipation et préparation)

Une approche éducative dans un contexte d'activités valorisantes et d'apprentissage à tous les âges de la vie

- La qualité du service en MAS/FAM dépendra pour partie de la capacité de l'établissement à proposer des **activités personnalisées et valorisantes** à chacun des usagers au regard de ses **préférences** (évaluation). Le développement des compétences favorisera **l'intégration** de la personne avec TSA dans sa communauté de vie et/ou son environnement proche, **sa participation** et la possibilité qu'elle y joue un **rôle actif**.
- Le répertoire des activités appropriées (âge adulte) se veut le plus large possible pour répondre à la diversité des attentes et améliorer les compétences pré, para et professionnelles, cognitives, communicatives.
- Il s'intéresse aux domaines :
 - ▶ des loisirs : intérêt pour les médias, exercices physiques, activités manuelles, activités culturelles, activités socialisantes
 - ▶ de l'autonomie personnelle : santé, alimentation, tâches ménagères, gestion personnelle et soins personnels
 - ▶ des activités de service : entretien des espaces et des objets, cuisine et restauration, travail administratif, activités artistiques et artisanales, activités d'élevage
- Être adulte en MAS/FAM c'est aussi se montrer le plus indépendant possible pour faire des choses. Chacun des usagers avec TSA doit pouvoir bénéficier d'une formation permanente en promouvant l'apprentissage et le maintien des compétences comme une composante essentielle de la qualité de vie au travers d'interventions et d'animations éducatives continues, fréquentes et régulières, patientes, plaisantes et imaginatives vécues comme un défi à relever.
- La planification quotidienne des temps d'activité ou d'ateliers tiendra compte du rythme de chacun, pour qui des temps spécifiques d'apprentissage et de loisirs seront proposés par les équipes afin d'assurer un enseignement continu de la communication.
 - ▶ Les diverses activités proposées seront le support idéal à des analyses de tâches détaillées en comportements observables et objectifs d'apprentissage. Bien évidemment la programmation des activités de chaque personne avec TSA se devra d'être réévaluée au moment de la révision du projet personnalisé par exemple.



- ▶ Le travail sur les outils de communication
- ▶ Un travail sur l'autonomie des personnes adultes avec autisme
- ▶ L'anticipation et la gestion de comportements défis

IV. ACTIVITÉS STRUCTURÉES ET VIE DANS LA CITÉ

Un encouragement à l'indépendance et au choix comme éléments d'une meilleure qualité de vie et d'une meilleure considération comme personne adulte

► **Autodétermination et choix personnels** sont des critères d'amélioration de la qualité de vie à l'âge adulte comme d'une reconnaissance des personnes dans leur **dignité**.

• Ils se déclinent par une démarche des professionnels :

► de mettre à la disposition de chacun des usagers des perspectives de **moyens alternatifs ou augmentatifs de communication**,

► de veiller à l'acquisition de nouvelles compétences valorisantes gages d'une plus grande indépendance (temps suffisant, aides visuelles...)

► de favoriser des apprentissages et des situations de choix (alimentaires, vestimentaires, activités...)

► de faciliter les déplacements autonomes

► de respecter les espaces privés et l'intimité de chacun

► Permettre à la personne avec TSA de se construire un **réseau amical** (droit de se faire des amis) comme d'augmenter **sa participation à la vie sociale** (achats, loisirs, sorties) seront des perspectives de meilleure qualité de vie à développer.

Ouvrir chaque établissement sur son environnement afin de faciliter l'inclusion sociale des résidents

• Les personnes avec TSA en MAS/FAM ont souffert souvent, dans leur parcours, de **rejet** et de **discrimination**, aussi la participation des résidents à des **activités, ateliers, manifestations à l'extérieur du service** et la **fréquentation des lieux ordinaires** de l'environnement proche de l'établissement d'accueil constituent-elles une source de valorisation incomparable.

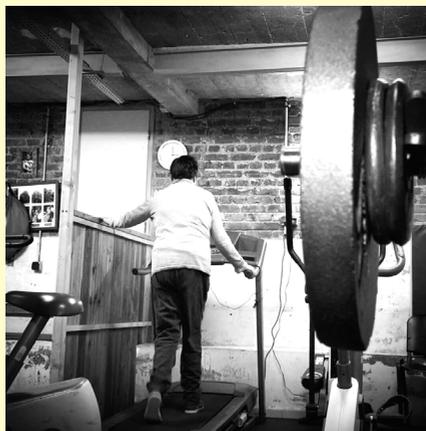
• Les adultes avec TSA sont alors considérés comme **participants, bénéficiaires, clients, adhérents...** dans une **dynamique d'inclusion sociale valorisante**.

• La **préparation** du milieu ordinaire d'accueil est souvent un préalable à la réussite de ces moments de saisie des **opportunités sociales, culturelles, sportives** offertes par l'environnement proche....

• De même la **présence d'accompagnants non salariés**, la **venue occasionnelle de personnes amicales** autour d'une exposition par exemple, la visite privilégiée d'**amis**, l'**animation exceptionnelle** de temps artistiques (musiciens, plasticiens...) ou autres contribuent à des propositions d'échanges très importants pour les personnes avec TSA.

V. PARTICIPATION DES FAMILLES ET DES PROCHES

- Bien que le **projet du résident puisse être différent du projet attendu** des familles du fait même du **statut d'adulte** valorisé au sein de l'établissement (indépendance, appartenance), il n'en reste pas moins vrai que les **parents et membres de la famille** comme les représentants légaux restent des **partenaires actifs** dans l'élaboration et l'application du projet de la personne accueillie au mieux de ses ressources, intérêts et capacités.
- Le contrat d'accueil cosigné par l'utilisateur et la famille (ou représentant légal) se doit de donner une **information claire** sur les dimensions éducatives, médicales et soignantes du projet personnalisé sur la base d'évaluations et d'observations partagées.
- Les **familles** sont **informées** des emplois du temps et programmes d'activités de leur enfant et des modifications significatives éventuelles, tout en connaissant les finalités et objectifs de ces propositions.
- Les familles ont la **possibilité d'interpeller l'établissement à tout moment** afin d'être éclairées sur des problématiques comportementales, des besoins de coordination et d'informations médicales, des précisions et ajustements éducatifs, des demandes de soutiens ponctuels (administratif, formation spécifique, répit..).
- Les familles ont souvent besoin d'être régulièrement informées sur la qualité de vie de leur enfant (néanmoins adulte) au sein du service et la rencontre avec **une personne référente de l'accompagnement de l'utilisateur** est appréciée.
- Enfin les familles, par le biais du travail du CVS comme par l'organisation de manifestations plus festives ou de rencontres plus associatives, apprécient cette complicité avec les établissements d'accueil.



- ▶ Du sport et des loisirs adaptés
- ▶ La participation de la famille et des proches, une collaboration indispensable

VI. L'ACCÈS AUX SOINS

Accès à la santé et organisation de l'accès aux soins somatiques

- En MAS/FAM, l'organisation d'un **support médical personnalisé** (projet de soins) est un élément indispensable du respect des droits de chacun dans une dynamique de **prévention de situations médicales inquiétantes** (vieillesse, médication, troubles associés...) et/ou de **troubles du comportement**.

- Ce suivi de santé est un des volets majeurs du projet personnalisé. En ce sens il prévoit **l'information et l'implication de la famille** tout en précisant l'ensemble des **apprentissages et points de vigilance autour des sujets de santé** (douleurs, hygiène, prescriptions médicamenteuses, consultations médicales, sommeil, alimentation...).

- L'objectif prioritaire est de **sensibiliser l'environnement quotidien** de la personne (professionnels des établissements et médecins traitants) à la **nécessaire intégration des démarches d'investigation clinique** dans le cours de l'accompagnement au quotidien.

- La grande difficulté des personnes avec TSA accueillies en MAS/FAM à exprimer les **souffrances ressenties** (particularités sensorielles et troubles de la communication) ne doit pas conduire à une **négligence de surveillance clinique** mais au contraire encourager une **vigilance attentive** autour des soins de premier niveau (hygiène, soins dentaires, prévention des infections, surveillance du poids, vision, audition...).

- La **prévention des troubles de santé**, jouant très souvent un rôle déterminant dans l'apparition ou la recrudescence de manifestations inadaptées (troubles du comportement) est une des **missions prioritaires** du service au même titre que la dimension éducative et valorisante des autres prestations.

- Les investigations et l'accès global aux soins somatiques seront organisés de **manière spécifique**. Par exemple :

- ▶ en réduisant les temps d'attente
- ▶ en regroupant les investigations invasives
- ▶ en assurant à la personne avec TSA un accompagnement familial (professionnels connus, outils usuels de communication...)
- ▶ en mettant en œuvre possiblement des procédés d'anesthésie de surface (MEOPA)



- Des **actions éducatives personnalisées** permettront une meilleure **préparation** des résidents aux diverses consultations spécialisées (table d'auscultation, examens de base, univers médical...) et/ou actes médicaux (prises de sang, visites médicales...).

- ▶ C'est dans cette volonté de « **prendre soin** » que s'inscriront **quotidiennement** tous ces actes (pour la plupart intégrés à une démarche éducative) de **veille à la bonne santé** avec une **réévaluation régulière des médicaments** en cours, un encouragement à toutes les **actions de prévention**, à une **préparation** des investigations plus médicales si nécessaires mais aussi à la planification de toutes les situations qui contribuent à **se sentir en forme** (activités physiques, sportives et de bien-être, réseau amical, choix et communication, reconnaissance et valorisation...).

Faire face aux comportements-problèmes : un défi inhérent à chaque structure d'accueil

- ▶ La gestion et le traitement des comportements-problèmes constituent un enjeu important dans l'accompagnement des personnes adultes avec TSA en MAS/FAM.

- Il est d'emblée nécessaire de noter que les problèmes de comportement rendent les situations plus complexes du fait même de la **complexité des troubles du spectre autistique** (difficulté à comprendre les situations sociales, difficulté à exprimer ses besoins, difficulté à comprendre la communication, difficulté à imaginer à quoi s'occuper, sensibilité particulière aux changements et gestion sensorielle spécifique, difficulté dans l'organisation du temps et face à la frustration...).

- Un comportement dans sa **fréquence, durée, intensité** sera **jugé inadapté** en ce qu'il « contrevient à l'acceptation sociale dans lequel il apparaît » (E. Willaye, G. Magerotte 2008).

- Ces comportements inadaptés peuvent être de nature différente : agression, automutilation, destruction de matériels, comportements antisociaux (crier, insulter, se déshabiller en public), fugue, autostimulation, troubles alimentaires (hyper sélectivité, vomissement, pica/ingestion d'aliments non comestibles...).

- ▶ Les problèmes de comportement conduisent souvent les personnes avec TSA à des **conditions de vie restrictives** (médication, isolement, privation, punition hospitalisation...) ; aussi il est impératif, dans les établissements de type MAS /FAM, de passer d'une culture de la constatation à **une culture de l'intervention** (observation, hypothèse, intervention, évaluation a posteriori de la pertinence des interventions proposées...).

- Les services spécialisés doivent bien évidemment veiller à diminuer la fréquence d'événements contextuels facilitant l'apparition des comportements difficiles (problèmes médicaux, discontinuité des programmes et des services, imprévisibilité organisationnelle, variation ou inadaptation de la médication, ennui et inoccupation, absence d'outil de communication, contrainte et frustration trop grandes, promiscuité, bruit...) et donc faire en sorte que les conditions de vie proposées aux personnes avec TSA ne génèrent pas d'emblée ce type de réponses, donc de comportements, chez des personnes pour lesquelles les troubles du développement ont déjà largement contribué à complexifier la vie sociale.

- Les MAS/FAM accueillant des personnes adultes avec TSA développeront donc un **projet de service privilégiant les approches préventives** par le développement des compétences des usagers notamment dans le domaine de la communication, par **une organisation des services repérante, structurante et stable**, et par **l'amélioration de l'image sociale** de chacun des résidents par la valorisation des habiletés (de communication) et de comportements adaptés et positifs.

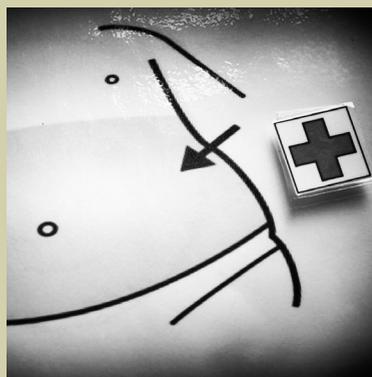
► Le recours à des traitements médicamenteux ne se fera que lorsque toutes les autres stratégies auront été envisagées.

- Toutefois, en tenant compte des **particularités inhérentes** aux TSA et des caractéristiques des personnes concernées, les services, après l'évaluation la plus précise possible quant aux **fonctions du comportement-problème**, veilleront à ne pas renforcer l'apparition du comportement inadéquat et initieront des **stratégies d'apprentissages de comportements plus socialement valorisés** et donc pour le coup **largement renforcés** (encouragements, renforçateurs, contrats...).

- Ainsi **l'évaluation et l'observation fonctionnelles** permettent de définir les événements qui, dans un environnement donné, génèrent et/ou maintiennent les comportements-problèmes. Elles visent à **identifier les facteurs physiques et environnementaux** qui contribuent à les faire apparaître et **les fonctions de leur expression** pour la personne (éviter ou obtenir), et donc de

proposer à la personne avec TSA une alternative à l'expression de ceux-ci.

- Systématiquement les comportements problèmes amènent à **s'interroger sur l'accompagnement** à mettre en œuvre pour la personne adulte accueillie (santé, communication, sensorialité, structuration...) et le **type d'ajustement éducatif ou thérapeutique** mis à sa disposition (suivi de santé, rythme de vie, emploi du temps, outil de communication, lieu de ressource, d'apaisement et de bien-être...).



► C'est donc **prioritairement le service** qui s'interroge sur l'apparition ou le maintien de troubles du comportement chez un usager. La **réponse est organisationnelle** au regard des difficultés d'analyse, de traitement des comportements inadéquats et de l'accompagnement des équipes qui ont alors besoin d'être soutenues, et **comportementale** au regard des modifications de comportement attendues chez le résident (comportements positifs).



- L'accès aux soins somatiques
- Les ateliers d'apprentissage aux gestes médicaux
- Le suivi médical
- La place des traitements dans l'accompagnement de l'adulte avec autisme



Emplacement dvd



► Découvrez dans ce dvd des illustrations, des exemples et des témoignages complémentaires à ce livret

Autisme France félicite et remercie

Tous les résidents
Leurs familles et leurs proches
Les établissements et leurs professionnels